

Motion d'opposition à la restructuration des services du trésor public

Chères, Chers Beaumontois,

Je souhaite porter à votre connaissance la motion votée à l'unanimité lors de notre Conseil Municipal du 27 septembre dernier, qui fait suite à la décision de l'administration fiscale (DGFIP) représentée par la Directrice Départementale des Finances Publiques (DDFIP), portant restructuration d'un certain nombre de ses services au 1^{er} janvier 2019.

Dans ce cadre, figure le regroupement des fonctions d'assiette et de recouvrement de l'impôt, assurées jusqu'à présent par la Trésorerie de Beaumont-sur-Oise, au sein des services des impôts des particuliers (SIP) de Pontoise Est.

La Trésorerie de l'Isle-Adam est également concernée par cette opération qui, concrètement, **marque ainsi la fermeture de nos services publics de proximité.**

Il est regrettable que ce projet n'ait pas été concerté en amont avec les élus locaux, car il impacte considérablement le service rendu aux populations du territoire.

Dès le mois de mai 2018, dès que j'ai eu connaissance de ce projet par un courrier laconique, j'ai fait connaître mon opposition en proposant une solution alternative qui permette de pallier la suppression de ces services, notamment la mise en place de permanences sur notre territoire et avisé mes collègues Maires, concernés mais non informés.

En date du 13 juillet dernier, en réponse, la DDFIP m'a apposé une fin de non-recevoir en préconisant un accompagnement de nos administrés par les services municipaux dans le cadre de l'utilisation des télé-procédures.

De même, elle a suggéré à la ville de prendre en charge la création d'une Maison de Services Au Public qui pourrait être équipée d'un système de visioconférence et rendez-vous...

Le 7 septembre 2018, en retour, j'ai maintenu ma position auprès de la DDFIP.

Aujourd'hui, en effet, ce ne sont pas moins de 17200 personnes (et pas 13500) qui ont été accueillies en 2017 à la trésorerie de Beaumont-sur-Oise, pour y obtenir tous les renseignements utiles et indispensables et s'acquitter de leurs impôts.

La faiblesse de nos dessertes en transports publics engendre également des problèmes de mobilité. Les conséquences seront donc lourdes pour les usagers du territoire dont le trajet va impacter les publics les plus fragiles et les personnes âgées, qui n'ont pas forcément accès au suivi de leur dossier sur Internet.

Les inégalités vont irrémédiablement se creuser et l'accès à ce service public régalien se déshumaniser. De plus, le regroupement des fonctions d'assiette et de recouvrement de l'impôt sur le SIP de Pontoise Est ne fera qu'accroître son engorgement par l'afflux de nos contribuables.

Par ailleurs, la réforme en cours portant sur le prélèvement de l'impôt à la source génère d'ores-et-déjà des besoins d'informations importants, renforçant le maintien de ce service public de proximité sur notre territoire.

J'ai donc invité mes collègues Maires du territoire du Haut Val-d'Oise à voter une motion à adresser à la DDFIP, au Préfet, et à l'ensemble des Parlementaires.

La commune de Persan a elle aussi voté, le 27 septembre dernier, une motion relative au maintien de ce service à la suite de mes différentes interventions auprès de la DDFIP.

Je vous prie de croire, chers Concitoyens, en l'implication totale de vos élus, qui oeuvrent ensemble pour le maintien de services publics de qualité.

Sentiments dévoués,

Nathalie Groux
Maire de Beaumont-sur-Oise
Conseillère Régionale d'Île-de-France

